

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MARS 2018

## BUDGET PRIMITIFS 2018

### Taux d'imposition 2018

Malgré les baisses de dotation de l'Etat et une contribution au Remboursement de la Dette Publique croissante, le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal de n'appliquer aucune augmentation sur les taux d'imposition 2018 :

✓ Taxe d'habitation	4.19 % (inchangé)
✓ Taxe foncière (bâti)	15.41 % (inchangé)
✓ Taxe foncière (non bâti)	72.25 % (inchangé)

### Budget communal

Il s'équilibre à la somme totale de 1.238.211 € : 745.861 € en section de fonctionnement et 492.500 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2017 inclus).

Les principaux investissements inscrits au budget :

- Requalification du hameau des Liorats : enfouissement réseaux secs, réfection réseaux eau et eaux pluviales,
- Travaux de réfection de voirie : chemin de la Carrière, chemin du Buya et chemin des Granges (côté école),
- Travaux du chemin de la Buissière (suite à un éboulement en janvier),
- Aménagements de sécurité routière aux Ripeaux (reports 2017).
- Poursuite de l'étude de requalification du hameau « les Blais ».
- Achat de matériel pour le service technique : tronçonneuse, aspirateur souffleur, pompe d'arrosage.
- Achat de cages de foot (modèle réduit),
- Achat de bancs (église, salle polyvalente et cimetière).

### Budget Eau et Assainissement

Il s'équilibre à la somme totale de 361.843 € : 113.550 € en section d'exploitation et 248.293 € en section d'investissement (reports 2017 inclus).

Les travaux inscrits au budget :

- Raccordement du hameau « les Liorats » à la station d'épuration,
- Raccordement du hameau « les Jeannots » à la station d'épuration,
- Remplacement des pompes de la station de pompage,
- Mise en place d'une pompe de récupération du trop-plein de la citerne des Jeannots réservée aux agriculteurs.

Le Conseil Municipal vote le recours à un emprunt de 280.000 € qui sera affecté aux travaux des Liorats : 154.000 € sur le budget Communal et 126.000 € sur le budget Eau et Assainissement.

### Budget de la Régie des Transports

Il s'équilibre à la somme totale de 26.155 € : 21.031 € en section d'exploitation et 5.124 € en section d'investissement (provisions pour le remplacement du minibus dans 8 ans).

Les budgets 2018 sont votés à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**

Suite au lancement d'une campagne de Contrôle des Assainissements non Collectifs sur la commune par le SIGREDA pour le compte du SPANC au cours des mois d'avril et mai, une réunion de présentation a eu lieu depuis le dernier Conseil Municipal (mercredi 21 Mars).

Le Maire explique brièvement le rôle du SPANC et le déroulement de la réunion publique (hameaux concernés : La Cote du Crozet, Les Ripeaux, La Buissière = environ 30 habitations).

Pour rappel Le SPANC est un service public local chargé de :

- . Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.
- . Contrôler les installations d'assainissement non collectif.
- . Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.
- . Le cout du contrôle (obligatoire) est de 180 € pour la première visite à la charge du propriétaire et le contrôle a lieu tous les 7 à 9 ans.
- . Compétence prise par la Communauté de Commune depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015

### **Petit Train de la Mure**

Le Maire informe du changement de dirigeant et responsable d'EDEIS société en charge du projet « Petit Train de la Mure ».

Depuis la dernière réunion, la société EDEIS a informé la commune que « Le restaurant et la terrasse du Belvédère sont prévus de n'être accessibles que pour les personnes ayant pris le Petit Train de la Mûre pour s'y rendre. »

Suite à la présentation les points concernant l'accessibilité à partir de la commune et la sécurité du site ne semblent toujours pas clair, le Conseil Municipal souhaite avoir des réponses à ces questions rapidement de la part du Département et EDEIS.

Enfin une délibération sera soumise au Conseil Municipal fin Avril, pour demander une dérogation sur l'autorisation de constructibilité en dehors des zones urbanisées de la commune (dérogation à la loi montagne).

### **THD Très Haut Débit (Fibre Optique) :**

Présentation du projet THD suite réunion avec entreprise CIRCET en charge du déploiement de la fibre sur la commune (lot N°2 sur Isère).

Début des travaux 1<sup>er</sup> semestre 2018 par le Nord et le Sud de la commune le long de le D529 avec pour finalité le raccordement de 2 Points De Commande (PDC Mairie-Ecole et PDC Entrée de la Ville).

Confirmation du délai de raccordement de la commune au plus tard fin 2019.

Le document explicatif présenté le jour du Conseil est disponible sur le site de la mairie.

### **Syndicat du Lac de Monteynard-Avignonet**

Le Maire a expliqué les décisions des dernières AG du SIVOM et plus précisément les derniers votes concernant l'étude d'un compromis de vente du Camping de Mayres-Savel.

### **La parole aux élus**

- Réunion le 3 avril avec Département et Société EDEIS sur présentation du projet du Petit Train de la Mure
- Réunion le 9 avril avec Département sur problématique Drainage Mur RD 529/La Côte du Crozet
- Réunion urbanisme à définir

.../...

## **La parole au public**

Néant

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30

Prochain Conseil Municipal non défini.